

40000

N^o 11
 Pichon
 Marie Josephe

L'an mil huit cent trente cinq, le vingt-unieme jour du mois de
 Juin, à neuf heures du matin, en la Mairie et Hall de tant nous Louis
 Joseph Robert, Maire et officier de l'état civil de la Commune de Mignone
 Canton de Saint Omès (Nid), arrondissement de Saint Omès, Départe-
 ment du Bas-de-Calais, ont comparu Jacques Simon Darras
 âgé de soixante trois ans, Marcchal Ferrand et Louis Joseph
 Darras, âgé de vingt quatre ans, manouvriers, tous deux domiciliés
 en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Josephe
 Pichon âgée de soixante ans, menagiere née et domiciliée
 en cette Commune, épouse du premier comparant, fille légitime
 des sieurs Jean Charles Pichon et de Marie Anne Josephe
 Robert, est décédée en sa demeure au jourd'hui à une heure la
 nuit. Ladite Déclaration faite par les sieurs Jacques Simon
 Darras et Louis Joseph Darras ci-dessus désignés le premier
 époux de la Dédécédée le second fils de ladite Dédécédée et ont les
 comparans signé avec nous le présent acte après qu'il leur
 en a été donné lecture.

L. Darras J. V. & C. Robert